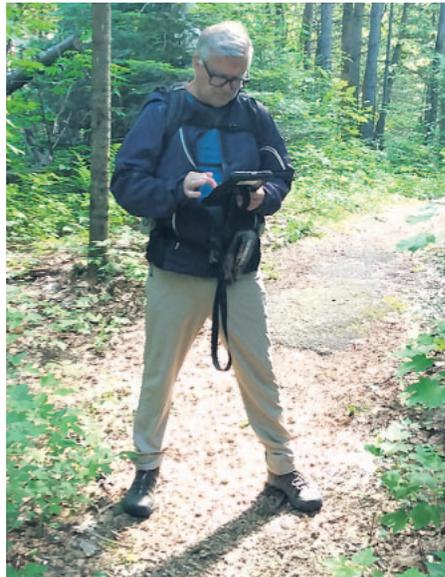


Adapter les sentiers

Anthony Côté
anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Une étude pour rendre les sentiers multifonctionnels durables avec du paillis forestier sera faite dès ce printemps.

Un projet d'adaptation aux changements climatiques du tourisme (PACCT) aura lieu dans le Parc de la Coulée de Prévost ce printemps. Ce projet sera dirigé par Alexis Guillemard, Ph.D, coordonnateur du PACCT, chercheur postdoctoral à l'ESG-UQAM et membre expert d'Ouranos. Son équipe désire évaluer les avantages et inconvénients de l'épandage du paillis forestier dans les sentiers multifonctionnels. Le paillis forestier améliore-t-il la résistance des sentiers aux aléas des changements climatiques? Une évaluation préliminaire a débuté dans les sentiers du Haut St-Germain à Prévost au printemps 2022. Monsieur Guillemard a



Inspection des sentiers avec paillis forestier dans le Haut St-Germain par Sylvain Grignon de la SOPAIR en juin 2022.

invité Vélo Québec à participer à l'évaluation des résultats.

Avec les bons outils!

Anthony Côté
anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Une nouvelle dameuse a pris du service dans le Parc de la Coulée.

Depuis plusieurs années déjà, 27 des 36 km de sentiers du Parc de la Coulée sont damés pour la marche, la course à pied et le vélo d'hiver (*fatbike*). C'est une tâche très exigeante pour les bénévoles du Parc et... les motoneiges. À la fin de l'hiver dernier, il a été décidé d'investir dans une motoneige neuve. Avec son moteur 4-temps, la nouvelle motoneige est beaucoup moins bruyante, plus sobre en essence et surtout plus fiable que les anciens modèles à moteur 2-temps. Afin d'atteindre des conditions de sentiers encore meilleures, le Parc a aussi fait l'acquisition d'une nouvelle dameuse. Avec les dernières chutes de neige totalisant plus de 60 cm et des



Sur la motoneige qui tire la dameuse, Jean-Simon Beaudry

conditions de neige mouillée, les nouveaux équipements ont été mis à l'épreuve et se sont montrés à la hauteur des attentes! Bravo aux bénévoles à l'entretien!

Héritage Plein Air du Nord

Votre forêt Héritage

Catherine Rivard, administratrice, Héritage Plein Air du Nord

Connaissez-vous votre Forêt Héritage? C'est une aire protégée à perpétuité tout près de chez vous, sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost, détenue et entretenue par un organisme à but non lucratif, Héritage Plein Air du Nord et ses vaillants bénévoles. La Forêt Héritage est un territoire de 93 hectares, qui compte un important milieu humide et abrite quelques espèces végétales et animales en danger d'extinction.

Cette propriété privée est ouverte au public gratuitement pour la pratique du plein-air, car la mission de l'organisme est de permettre l'accès à la nature afin de favoriser la santé de la communauté par le biais du plein air. L'objectif est aussi de susciter l'attachement et le respect envers l'environnement. On y trouve d'ailleurs 32 kilomètres de sentiers de randonnée pédestre et de vélo l'été et de ski de fond ainsi que de raquettes l'hiver.

Création et l'entretien d'une aire protégée?

La création de cette aire protégée a nécessité huit années d'efforts soutenus, toujours bénévoles. Puisque les services publics ont moins les moyens de créer de telles aires, un vaillant groupe de votre coin s'est mis à la tâche de protéger officiellement et légalement certaines parties du territoire. Ce rôle est joué par un organisme sans but lucratif (OSBL), dont le fonctionnement repose généralement sur le bénévolat, et dont le financement dépend de dons et subventions. La gestion d'un OSBL repose sur un conseil d'administration, élu par les membres. Les administrateurs ont le mandat de prendre toutes les décisions qui permettent le fonctionnement et la viabilité de l'organisme; les membres ont un droit de vote

pour les changements aux règlements généraux et pour élire les administrateurs.

Les administrateurs de la Forêt Héritage font de leur mieux pour harmoniser l'utilisation des lieux avec l'intégrité des écosystèmes, mais ce n'est pas toujours facile! Par exemple, la circulation crée inévitablement de l'érosion – quasiment tous les sites de plein air sont aux prises avec cette situation. Les fluctuations climatiques accélèrent l'érosion. Ainsi, l'orientation dans le milieu du plein air en matière de sentiers est la durabilité; les plus récents sentiers de la Forêt Héritage ont été conçus selon ces principes. De plus, exacerbés par les changements climatiques et d'autres facteurs, certaines maladies et insectes font des ravages dans les forêts du Québec, y compris ici. Par exemple, la maladie corticale du hêtre qui décime une partie de la Forêt Héritage. Il n'y a malheureusement pas de solution pour sauver les arbres atteints et nous verrons les dégâts très bientôt. Nous avons d'ailleurs commencé à reboiser pour favoriser d'autres espèces.

L'expertise dans l'entretien

Le conseil d'administration de la Forêt Héritage, ses membres et ses bénévoles travaillent très fort à gérer les enjeux de sécurité et d'optimisa-

tion du territoire qui exigent des aménagements et du déboisement. Nous travaillons, dans la mesure du possible et avec des adaptations si nécessaires, selon les lignes directrices de Rando Québec et Vélo Québec pour assurer

la sécurité des utilisateurs. D'ailleurs la signalisation a été grandement améliorée pour que les gens puissent, selon leur activité, profiter au mieux de ce que la forêt a à offrir. Un immense travail a été accompli durant les dernières années, et de nouveaux défis surviennent constamment. Nous apprenons comment gérer les problèmes qui surviennent au fil des ans et notre expertise s'améliore. Pour faciliter et orienter notre fonctionnement, nous sommes appuyés par diverses organisations, comme les Villes de Prévost et Sainte-Anne-des-Lacs, la Fondation de la faune du Québec, Conservation de la Nature du Canada, Réseau de milieux naturels protégés et bien d'autres.

Le bonheur des utilisateurs... et des bénévoles

Depuis l'ouverture de la Forêt Héritage, nombre d'utilisateurs sont enchantés. Les lieux sont invitants, offrent des sentiers pour tous les types d'utilisateurs, souvent à cinq minutes de la maison! L'endroit ne cesse de s'améliorer et nous apprécions tous les commentaires des utilisateurs. Nous tentons d'être à l'écoute des besoins de tous, dans la mesure du possible, puisque les



Raquetteurs sur la passerelle

règles de la création de la Forêt Héritage établissent clairement que c'est au conseil d'administration d'Héritage Plein Air du Nord de prendre les décisions concernant sa gestion et son aménagement, sinon ce serait le chaos.

Sachez aussi que tous les travaux d'intendance se font sans machinerie, à la main. Nous avons donc toujours besoin de bénévoles. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous voulez faire partie de ce projet citoyen. Le fait de s'impliquer concrètement dans nos corvées permet non seulement de compléter la pratique de votre activité favorite, mais aussi de mieux comprendre les enjeux et de contribuer à trouver des solutions.

Votre rôle

Pour nous aider de façon générale, nous demandons aux visiteurs de respecter les avis de fermeture (rendus nécessaires quand la pluie, la boue ou la fonte des neiges rendent les sentiers impraticables et risquent de les endommager), de

ne pas circuler à l'extérieur des sentiers, de respecter les propriétaires voisins du réseau et évidemment, de ramener leurs déchets avec eux! Notre objectif est de protéger le plus de territoire possible, pour des écosystèmes fonctionnels et pour le plaisir des générations futures. Vos dons seront utilisés à cette fin, alors appuyez-nous!

Finalement, si vous aimeriez connaître la forêt sous un autre angle, nous vous invitons à visiter notre sentier d'interprétation! Pour plus de détails, notamment les avis de fermeture, consultez notre site internet (foretheritage.org) et page Facebook (Forêt Héritage). Au plaisir de vous croiser dans les sentiers!

N.D.L.R.

Le Journal des citoyens tient à faire la mise au point suivante :

Dans une chronique Plein air du 21 septembre 2023, notre chroniqueur Anthony Côté faisait état de la position de Forêt Héritage quant au paillis forestier et à la gestion de cet espace et de ses activités, ce qui a pu laisser croire que les gestionnaires d'Héritage Plein Air du Nord incluant Philippe Marchessault, nommé à cette chronique, ne se préoccupaient pas de certaines clientèles, ce qui n'était pas notre intention. Nous présentons donc nos excuses aux gestionnaires d'Héritage Plein Air du Nord et aux individus qui auraient été heurtés par cette chronique.